



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD
Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025
ID : 030-213003551-20250227-D2025_02-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

Délibération n°2025/02
Rapporteur : Mme SABATON

Objet : Subventions aux associations

Dans le cadre de leur activité, les associations ci-dessous ont sollicité auprès de la commune une aide financière.

À l'appui des demandes, les associations ont adressées un dossier à M. Le maire qui comporte les informations sur l'association, sur les ressources propres de l'association, les projets à venir.

Au vu, des demandes, et compte tenu de la nature des activités qui présente un réel intérêt général et entrant dans les actions que la commune peut légalement aider, il est proposé d'accorder aux associations les subventions suivantes :

Le Conseil Municipal, après avoir ouï l'exposé de M. Le Maire et délibéré :



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD**

**Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal**

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025
ID : 030-213003551-20250227-D2025_02-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

Associations	Adresse	Montant ACCORDE
USEP LA PETIT GARRIGUE	Camin dis escoulies-	350 €
ETRE EN YOGA	Camin di Jasso-	300 €
SOCIETE DE CHASSE	Camin di Jasso-	400€
SAINTE PAUL PATRIMOINE	330 Camin dou camp de César-	1000€
APE		1650€
LES VOIX BUSSONIERES		400 €
Les Font'ânés		2000€
Comité des fêtes		2000€
	TOTAL	8100€

- **ATTRIBUE** les subventions aux associations comme ci-dessus exposé
- **PRÉCISE** que ces dépenses seront imputées au chapitre 011
- **PRÉCISE** que les subventions seront accordées sous réserve de l'obtention du bilan prévisionnel de chaque association.
- **PRÉCISE** que les associations ont jusqu'au 30 juin 2025 pour donner les documents



**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT-PAUL-LES-FONTS
GARD**

**Jeudi 27 février 2025
Salle du conseil municipal**

Envoyé en préfecture le 06/03/2025
Reçu en préfecture le 06/03/2025
Publié le 2025
ID : 030-213003551-20250227-D2025_02-DE

Le jeudi 27 février 2025 à 19h30 le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, sous la Présidence de M. le Maire, André LOPEZ

Présents : LOPEZ André, SABATON Marjorie- Alain REVERS- CARMINATI Guy, GOMEZ Laurence - Wilfrid GAUWE- LEDUC Pascaline-VALLAT Valérie-- MACREZ Aurore-

Pouvoirs : Mme Valérie VALLAT pour Mme Caroline BEAUSSIER. Mme Aurore MACREZ pour M. Sébastien LECOMTE

Absents excusés : Luc RUBIS-Sébastien LECOMTE-Sandrine MAZET-Caroline BEAUSSIER- Nicolas BOUSQUET-Evelyne ABBAS

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part au vote
15	15	9

Date convocation : 14 février 2025

Secrétaire de séance : CARMINATI Guy

nécessaires à l'obtention de la subvention.

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

**Le Maire
André LOPEZ**

